

# Notre Commune 2024



BEAUREGARD-VENDON  
LES BERCIATS - CHAPTES - ROUZAT

▶ Mairie .....	p. 2
▶ Vie municipale.....	p. 11
▶ Vie associative .....	p. 16
▶ État civil.....	p. 29
▶ Vie pratique.....	p. 29



## Le mot du maire



Cher(e)s Beaugardair(e)s,

Je suis ravi de vous retrouver en ce début d'année pour faire le point sur les principaux événements qui ont marqué notre vie municipale et la situation de notre pays. Permettez-moi de débiter par une analyse de la situation politique nationale avant d'aborder nos projets locaux et nos récentes réalisations.

Tout d'abord, l'actualité nationale a été secouée par la récente dissolution de l'Assemblée nationale. Cette décision politique de grande envergure a suscité une certaine incertitude, notamment à l'approche des élections législatives de juin dernier. Comme vous le savez, ces élections ont eu un impact significatif sur l'équilibre politique de notre pays, et nous devons désormais nous adapter à une nouvelle configuration législative. Cela nous rappelle combien il est essentiel que chacun d'entre nous participe à la vie démocratique, et combien l'engagement citoyen à chaque élection est crucial pour le bon fonctionnement de nos institutions.

Ici, dans notre commune, nous avons suivi ces événements avec attention, car les décisions prises à Paris influencent directement notre quotidien. Une situation inédite a marqué l'été : un gouvernement sans premier ministre pendant plusieurs semaines. Ce contexte exceptionnel a perturbé l'action politique à l'échelle nationale, mais nous avons continué à avancer localement avec des projets de long terme, qui ne peuvent attendre.

Sur le plan local, un sujet de préoccupations récurrent reste la baisse des dotations de l'État aux communes. Chaque année, cette diminution des aides nationales nous oblige à ajuster nos budgets, à faire des choix parfois difficiles, tout en poursuivant nos missions essentielles : assurer la sécurité, la propreté et la qualité de vie de nos habitants. Malgré ces contraintes financières, soyez certains que nous restons déterminés à maintenir nos services et à investir dans l'avenir de notre commune.

Malgré un contexte difficile, nous continuons de mettre en œuvre notre programme de modernisation des infrastructures locales. Parmi les réalisations, des travaux urgents ont été menés sur le mur de l'école afin d'assurer la sécurité des enfants et du personnel. Nous avons également installé un container de stockage pour remplacer l'ancien local.

D'importants travaux ont été entrepris dans la rue des Termes et la rue des Graves pour rénover nos voies publiques et améliorer la qualité de vie de nos habitants. Par ailleurs, nous avons sécurisé la voie piétonne des Berciats, un secteur très fréquenté, afin de garantir la sécurité des piétons, en

particulier des enfants se rendant à l'école. De plus, des travaux sur les réseaux d'eau pluviale ont été effectués dans l'impasse Rochevigne pour optimiser la gestion des eaux de pluie.

Je suis également heureux d'annoncer que la rénovation du carrelage de la mairie, endommagé l'été dernier, a été prise en charge par notre assurance. Cette petite, mais significative, amélioration contribue à maintenir nos bâtiments communaux en bon état et à offrir un cadre agréable à nos agents et à vous, citoyens.

La réfection du réseau d'alimentation en eau potable dans la rue des Termes et un bouclage des réseaux route de St Myon ont aussi été réalisés, garantissant une distribution d'eau de qualité et en toute sécurité.

Nous continuons à investir dans des projets qui dessineront l'avenir de notre commune. Ainsi, l'achat d'une balayeuse montée sur tracteur permettra d'améliorer l'entretien de nos rues et de nos espaces publics, contribuant à une commune plus propre et agréable. En outre, en partenariat avec Enercoop, nous avons installé 4000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires aux «Chouettes» dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable. Ce projet soutient la transition énergétique et réduit notre empreinte carbone.

Enfin, un projet majeur est en cours avec la communauté de communes Combrailles Sioule et Morge : le pôle enfance-jeunesse. Cet espace moderne et sécurisé, dédié à l'épanouissement des jeunes générations, est en construction et devrait être inauguré début 2026.

Pour conclure, je souhaite mettre en lumière la vitalité de nos associations, notamment à travers le 30e anniversaire de l'association Univers GYM. Cet événement est symbolique pour une structure qui, depuis trois décennies, contribue activement à la vie associative de notre commune. Grâce à son action, Univers GYM œuvre depuis 30 ans pour la santé et le bien-être de nos habitants. Je tiens à féliciter chaleureusement ses membres et bénévoles pour leur dévouement et leur énergie.

Mesdames et messieurs, malgré les défis qui se posent, tant au niveau national que local, je reste persuadé que notre commune progresse grâce à l'engagement de chacun. Notre priorité est de continuer à améliorer la qualité de vie dans nos villages, en créant un cadre de vie sûr, durable et solidaire. De nombreux projets sont en cours et d'autres à venir, car l'avenir de notre commune repose sur notre capacité collective à nous mobiliser pour le bien commun.

Je vous remercie de votre confiance et vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2025. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir solide pour notre commune.

Votre Maire  
et votre Conseil qui restent à votre écoute.

## Subventions

### Subventions 2024 versées aux associations

Groupement SCB (foot)	250 €	Baladins de la Planchette	250 €
Club Arc-En-Ciel	400 €	Comité des Fêtes CFBV	700 €
Coopérative scolaire BV	1 053 €	Univers Gym	250 €
Comité de jumelage	700 €	Mot à Mot	250 €
Chasse	250 €	Chorale Terpsichore	250 €
USBV (foot)	700 €		

L'association du Tarot n'a pas souhaité de subvention en compensation de la salle obtenue.

## Budget

### Grandes lignes du budget d'investissement 2024

Dépenses d'équipement : 59% du budget investissement

Les principales dépenses programmées lors du vote du budget sont :

- Fonds de concours pour les travaux d'éclairage public (enfouissement pose de candélabres, installation de lampes Led).
- Fonds de concours pour des travaux de voirie.
- Fonds de concours pour l'extension du réseau d'assainissement rue du Quart.
- Acquisition de terrains pour régularisation de voirie et emplacements réservés.
- Rachat de terrains à l'EPF smaf .
- Matériel atelier municipal : balayeuse, divers.
- Photovoltaïques, aménagement du parc de la mairie.
- Grillage parc mairie et aire de jeu.
- Table ping-pong et table pique-nique lotissement le parc, mobilier scolaire si besoin...
- Réhabilitation d'un local de rangement dans la cour de l'école et consolidation du mur.

## Remise du brevet

Remise du brevet des collèges aux élèves de Beauregard-Vendon du collège de Chatel-Guyon par Laetitia GAY 2<sup>e</sup> adjointe. Un taux de réussite supérieur à 96 % cette année.



## En bref

- Convention stérilisation de chats errants avec l'APA 63.
- Subvention aux associations communales.
- Eclairage public : extinction nocturne durant l'été.
- Réfection du carrelage de la mairie.
- Convention pour remplacement de câblage suite au vandalisme sur les poteaux du stade.
- Vente d'une parcelle cadastrée ZB 350 afin de régulariser l'implantation d'un mur sur le domaine public.
- Création d'un terrain multisports (city stade) : plan de financement prévisionnel, demande de subventions.
- Achat de mobilier pour le logement communal.
- Travaux de réfection du mur de l'école et installation d'un container de rangement.
- Achat d'une balayeuse adaptable sur le tracteur.
- Prévision d'enfouissement des réseaux Télécom route des Combrailles et rue des Chevreuils.
- Prévision d'un éclairage public route des Combrailles et rue des Chevreuils.
- Prévision de la rénovation de l'éclairage du terrain de football et du futur city stade en led.
- Participation des communes voisines aux dépenses de fonctionnement de l'école publique.
- Avenant pour l'extension des sanitaires de l'école.
- Protection sociale complémentaire des agents dans le domaine de la prévoyance.

## Budget

### Le budget de fonctionnement 2024

Dépenses	Montant (€)
chapitre 011 - Charges à caractère général	421 475,00 €
chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	369 555,00 €
chapitre 014 - Atténuations de produits	28 700,00 €
chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	126 688,06 €
chapitre 66 - Charges financières	4 247,00 €
chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	217 620,91 €
chapitre 042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	24 811,60 €
<b>Total</b>	<b>1 193 097,57 €</b>

Recettes	Montant (€)
chapitre 013 - Atténuation de charges	10 500,00 €
chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes divers	61 210,00 €
chapitre 73 - Impôts et taxes sauf 731	46 279,00 €
chapitre 731 - fiscalité locale	493 972,00 €
chapitre 74 - Dotations et participations	268 488,20 €
chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	36 343,00 €
chapitre 042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	8 000,00 €
chapitre 002 - Résultat reporté ou anticipé	268 305,37 €
<b>Total</b>	<b>1 193 097,57 €</b>

## Coup d'envoi des travaux du pôle enfance jeunesse

La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge poursuit la mise en œuvre du schéma directeur des accueils de loisirs initiée en début de mandature par les élus communautaires. Ce projet s'articule autour de trois Pôles Enfance- Jeunesse, situés à La Passerelle, à Beauregard- Vendon et à Saint-Georges-de-Mons, assurant ainsi un maillage géographique sur le territoire et permettant d'accueillir les jeunes lors de la totalité des vacances scolaires ainsi que le mercredi.

Les travaux au Pôle Enfance-Jeunesse de Beauregard-Vendon ont débuté le mercredi 23 octobre 2024, pour une durée comprise entre 14 et 16 mois et une date de livraison du bâtiment estimée au printemps 2026. Ce sont au total 15 entreprises qui interviendront sur le site pendant toute la durée des travaux, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Boris Bouchet Architectes et de Recita Architecture.



Le bâtiment de 997m<sup>2</sup> pourra accueillir 216 enfants et 30 adolescents pendant les vacances scolaires ainsi que le mercredi. La proximité de cette structure avec l'établissement scolaire est un véritable atout.

Ce projet d'un montant de 3 378 505 € HT (études et travaux) bénéficie d'un soutien financier à hauteur de 53%, de la part du Département (1 171 717 €), de l'État (385 000 €), de la Région (140 000 €) et de la CAF (112 500 €).



## Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

### Inauguration de la Boîte à Livres : Un projet porté par le conseil municipal des jeunes

Le premier projet retenu par le CMJ est désormais une réalité : la boîte à livres, un lieu d'échange et de partage de lectures, a été inaugurée en présence des élus du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), ainsi que des parents, des bénévoles de la médiathèque, et des employés communaux.

#### Un projet co-construit

Ce projet original a été imaginé, conçu et décoré par nos jeunes collègues du CMJ, qui ont non seulement participé à l'élaboration des plans, mais également à la peinture et la décoration de la boîte. Ces derniers ont insufflé une touche personnelle à cet espace dédié à la culture, avec une décoration à la fois créative et colorée. Les adultes ont pris en charge les esquisses et la conception technique, tandis que les employés communaux ont assuré la construction, les finitions et l'installation du dispositif.

#### Un espace ouvert à tous

Dès son ouverture, la boîte à livres a été mise en service et les premiers livres ont trouvé leur place à l'intérieur, prêts à être partagés avec les lecteurs. Le principe est simple : il s'agit d'un échange gratuit où chacun peut prendre un livre et, en retour, en déposer un autre. L'objectif est de promouvoir la lecture pour tous, et de renforcer les liens communautaires à travers un geste simple mais symbolique.

#### Un bel élan pour la lecture et le partage

Cette boîte à livres incarne l'esprit de partage et de solidarité, tout en offrant un espace d'accès libre à la lecture. En facilitant l'échange de livres, elle ouvre la porte à la découverte de nouvelles œuvres pour tous les habitants, petits et grands.

Nous souhaitons à tous les lecteurs une excellente aventure littéraire, et remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Bonne lecture à tous !

## Les travaux de l'année

### 1- Le mur de l'école

Réfection et modification du mur dans la cour de l'école.

### 2- Pose d'un container

Mise en place d'un container dans la cour de l'école pour ranger du matériel.

### 3- Balayeuse

Acquisition d'une balayeuse adaptée sur le tracteur communal.

### 4 -Parc de la mairie

Mise en place de bornes d'éclairage le long du chemin du parc de la mairie.

### 5 - Pôle enfance jeunesse

Début des travaux du pôle enfance jeunesse par la communauté de communes.

### 6- Installation de panneaux photovoltaïques

Mise en place sur le toit du local associatif

### 7- Panneaux photovoltaïques :

Installation d'un parc au sol « Les Chouettes soleil »

### 8- Rue du Quart et route de St Myon

Remplacement et extension du réseau d'eau potable (travaux du syndicat SIAEP).

### 9- Les Berciats

Aménagement sécuritaire pour les piétons entre l'abri bus des Berciats et la rue des Chevreuils.

### 10- Rue des Termes et rue des Graves

Réfection de la voirie et enfouissement des réseaux secs.

### 11- Rouzat

Mise en place d'une chicane dans la traversée de Rouzat qui permet de faire ralentir les usagers.

### 12- Village sénior et MDA

Parking et voie d'accès en enrobé pour la résidence JC Bourbonnais impasse Saint Gal.

### 13- Impasse Rochevigne

Réfection du réseau pluvial.

### 14- Reprise du carrelage de la salle du conseil

Suite à de nombreuses fissures, travaux pris en charge par l'assurance (garantie décennale).

### 15- Création de box pour les associations dans l'annexe MDA





7



8



9



10



11



12



13



14



15

## Les projets de travaux 2025

- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'atelier municipal : dans le cadre du PCAET et en liaison avec la communauté de communes, nous pouvons bénéficier de subventions du Conseil Départemental pour l'installation de panneaux voltaïques proposés par l'ADHUME.
- Eclairage public : il est prévu de continuer à remplacer les ampoules existantes par des ampoules LED sur tous les candélabres où cela sera possible afin de réaliser des économies d'énergie. Il reste 65 lampes à changer + éclairage du stade.
- Rue des Caves : aménagement sécuritaire, mise en place d'un plateau ralentisseur.
- City park : réalisation d'un ensemble sportif sur l'emplacement du terrain de basket du stade.
- Rue sous la Prade : travaux de réhabilitation voirie.
- Impasse Rochevigne : travaux de réhabilitation voirie.
- Salle Ecole loisirs ancien Club Arc en Ciel : Remplacement des menuiseries extérieures.

## Recensement de la population en 2025

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins, et pouvoir ensuite développer les projets nécessaires à son bon fonctionnement. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.



### Comment ça se passe ?

Une lettre vous informant de l'opération sera distribuée à tous les habitants. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est plus respectueux de l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront toujours vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 16 janvier 2025, contactez la Mairie 04 73 63 30 09.

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les **logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc...
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc...), de commerces et de logements.



Pour toute information concernant le recensement, veuillez contacter la Mairie  
Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

**IMPORTANT : LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE. TOUT REFUS EXPOSERAIT À DES SANCTIONS. (N° 1 DE L'ARTICLE 131-13 DU CODE PÉNAL).**

### Vos agents recenseurs



Anabelle Boinçonnet



Christine Gauthier

# Les actualités du SMAD des Combrailles

**S M A D**  
des Combrailles



## DOSSIER À LA UNE

### La révision du SCOT : un projet fédérateur pour le territoire

Depuis l'approbation du SCoT (*Schéma de Cohérence Territoriale*) des Combrailles en 2010, **le territoire a connu d'importantes évolutions.**

Les récentes lois ont aussi renforcé les attentes par rapport à certaines thématiques, notamment en matière de transition écologique et énergétique.

**La révision du SCoT est l'occasion de mener une réflexion à l'échelle de notre territoire avec les élus et les acteurs qui le font vivre. L'objectif est d'accompagner le développement et l'aménagement du territoire à long terme (2026-2046).**

#### Phase 1 + 2

**JUIN 2024 À JANVIER 2025**  
Lancement et élaboration du diagnostic

#### Phase 3

**JANVIER À JUIN 2025**  
Elaboration du PAS (*Projet d'Aménagement Stratégique*)

#### Phase 4

**JUIN À DÉCEMBRE 2025**  
Rédaction du DOO (*Document d'Orientations et d'Objectifs*) et du Programme d'Actions

#### Phase 5

**DÉCEMBRE 2025 À FÉVRIER 2027**  
Phase d'arrêt du projet (*consultations, enquête publique*) et d'approbation

## RÔLE DU SCOT



Fixer la **stratégie d'aménagement et de développement du territoire** à 20 ans



Construire collectivement des réponses aux défis des transitions



Faciliter le développement des outils de planification (*PLU, carte communale*) à l'échelle communale et intercommunale

## À VOS AGENDAS

### Forum Alimentaire des Combrailles : Rendez-vous le samedi 17 mai 2025



Avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) les Combrailles s'engagent pour une alimentation locale, saine et durable !

Afin de valoriser l'agriculture et la richesse de nos produits « Made in Combrailles » et parler de notre alimentation, **le SMAD organise le samedi 17 mai 2025 « Alimentation d'Origine Combrailles »**, le premier forum alimentaire du territoire.

**Au programme de cette journée grand public qui se veut festive, conviviale et fédératrice :** *animations, un marché de producteurs et artisans, mini-ferme, conférences, ateliers culinaires et plantations, exposition d'anciens matériaux, repas, musique ...*

Suivez nos réseaux pour découvrir le programme complet prochainement !



## SIGNALÉTIQUE

Avec la marque « Combrailles Auvergne », le territoire se dote d'une nouvelle charte signalétique.

Les **objectifs** de la charte :

- Harmoniser l'ensemble des dispositifs de signalisation pour une meilleure lisibilité,
- Renforcer l'identité de notre territoire grâce à une communication visuelle unifiée,
- Promouvoir les Combrailles de façon cohérente et attractive.

*Le SMADC sera présent pour accompagner les collectivités dans le déploiement de ces nouveaux équipements !*

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

Maison des Combrailles - 2 Place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne  
Tél. : 04 73 85 82 08 Email : smadc@combrailles.com

[www.combrailles.com](http://www.combrailles.com)

## Ecologie et environnement

Cette année a donné du fil à retordre à nos employés au niveau de la tonte et du désherbage des trottoirs. Pour les aider, la commune a pris un interimaire de mai à octobre.

Avec la fin des travaux du village senior, nous avons repris l'aménagement du parc de la mairie :

- platane et murier pleureur fourniront de la fraîcheur dans quelques années.
- le seringat et le lilas diffuseront généreusement leur parfum.
- figuier, noisetier groseiller, cassis, casseille régaleront vos papilles.

Suite à un petit incendie courant de l'été 2023, la réfection de la végétalisation sur le rond-point de la route de Saint-Myon a été réalisée.

Avec la nouvelle réglementation sur les bio déchets, le SBA a mis en place 3 composteurs partagés. Une vingtaine de foyers ont adhéré à la démarche.

En collaboration avec le conseil municipal des jeunes, une opération de nettoyage de la commune a été réalisée le 25 mai. Grâce à l'effort de tous, la récolte diminue d'année en année. Continuons donc à utiliser les différentes poubelles implantées dans la commune et le pôle de valorisation de Combronde pour conserver notre commune la plus propre possible.



Dans les bonnes résolutions pour 2025, nous pourrions chacun d'entre nous ramasser les déchets s'échappant lors des collectes de nos poubelles devant notre devant de porte.

Tout ce travail et ces efforts ont été une nouvelle fois récompensés par le prix du jardinier au concours « notre commune au naturel » organisé par le Conseil Départemental.

Sur 2025, d'autres projets viendront embellir encore notre commune.



**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



**Bibliothèque**  
Réseau de lecture publique

**Combrailles,  
Sioule & Morge**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Remise du prix Gachon 2024 à Janine LEFORT pour « Les tourments du passé »

Rejoignez nous, dès aujourd'hui, pour participer au prix Gachon 2025.



## Programme 2025



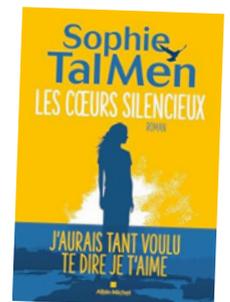
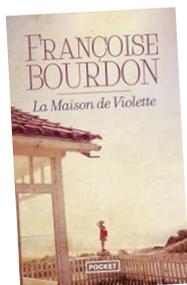
**Contes de Nathalie Thibur**  
Vendredi 21 février - à partir de 4 ans

**Soirée Jeu spécial Loup Garou**  
Vendredi 21 mars 2025

La Médiathèque Relais de Beauregard-Vendon vous propose de participer au grand jeu du Loup-Garou. «Serez-vous dans l'équipe des villageois ou dans celle de la meute des loups-garous ?» A 19h30, les jeunes, à partir de la 6ème, peuvent amener leurs parents pour partager cette activité.

**Lectures de Noël**  
Vendredis 12 et 19 décembre 2025  
À partir de 4 ans

## Quelques nouveautés de l'année...



N'hésitez pas à venir vous renseigner à la Médiathèque-relais de Beauregard  
les jeudis de 16h00 à 18h00 et les samedis 10h30 à 11h30  
(uniquement le samedi pendant les vacances scolaires) Accès et prêts gratuits sur simple adhésion  
Catalogue en ligne sur le site [www.csm.bibli.fr](http://www.csm.bibli.fr)

## Le Relais Petite Enfance « Bulle des p'tits Combrailloux » propose des ateliers d'éveil à Beauregard-Vendon



Certains mardis et vendredis, les enfants et les assistantes maternelles du territoire sont accueillis par l'animatrice de l'antenne de Combronde dès 9h15 à la salle polyvalente et Sophie HOUMADI, animatrice sur les temps périscolaires la remplace sur certaines dates. Le programme des activités proposées pour la période de janvier à avril 2025 sera disponible d'ici fin novembre. Les séances se déroulent toujours sur inscription préalable. Les ateliers sont ouverts aux assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent.

Les matinées sont destinées à l'éveil global de l'enfant ; avec le désir constant d'être dans une démarche de proposition et d'exploration. L'enfant apprend en jouant et en faisant ses propres expériences ; le plaisir et la relation restent prioritaires.

Que vous soyez une professionnelle de l'accueil individuel ou un futur parent en recherche d'informations sur votre statut de particulier employeur, n'hésitez pas à prendre contact avec l'animatrice. Le programme ainsi que les permanences d'accueil sont consultables dans votre mairie ou sur le site internet de la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge.

### Les dates importantes à retenir en 2025 pour les assistantes maternelles

La matinée de février 2024 sur le thème du carnaval avec l'école maternelle de Beauregard Vendon a été un succès, elle sera reconduite pour 2025.

Des échanges avec les enfants de l'Accueil de Loisirs pendant les vacances de février et d'avril sont également prévus ainsi que des matinées passerelles avec les classes de petite section en fin d'année scolaire sur certaines communes du territoire.

Afin de faire vivre le lien entre les générations, nous reprenons les ateliers à l'Ehpad des Orchis de Combronde : lecture, jardin, chants et autres temps d'échange sont au programme. Des matinées bébé lecteur sont proposées tout au long de l'année avec la médiathèque de Combronde.

La mise en place de séances d'analyse de la pratique professionnelle pour les assistantes maternelles est proposée chaque année afin que chaque professionnelle puisse échanger sur son quotidien avec les enfants et les familles.

Le Projet « Valise à Histoires » : il y a désormais 9 valises thématiques à emprunter : de nouvelles thématiques à faire vivre et voyager, pour explorer et s'enrichir de chansons, marionnettes, jeux, créations et partager de jolis moments avec les enfants.

Enfin, une soirée d'information sur le sommeil du tout petit à destination des professionnels et des familles sera organisée en début d'année. Des formations sont également programmées par le relais comme chaque année à destination des professionnelles de l'accueil individuel.

### CONTACT :

#### RPE antenne de Manzat

Léonie Margelidon

04.73.86.52.07 ou 06.99.86.20.27

#### RPE antenne de Combronde

Mélissa Poulinet

04.73.97.36.67 ou 06.02.38.16.55

## Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs de la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge, situé à Beauregard-Vendon propose différents services :

### Périscolaire

Le matin et le soir pour les enfants scolarisés à l'école à partir de la petite section jusqu'au CM2 et les mercredis

### Extrascolaire

Pour chaque période de vacances, l'équipe pédagogique crée son programme d'animation de manière à amener les enfants dans un imaginaire autour d'activités diverses (grands jeux...).

Le groupe Ados a également son programme varié en activités et en sorties disponible sur le site de la communauté de communes.

Des stages (aquatiques, sportifs...) ont été proposés sur les différents accueils, ainsi que des veillées et des nuitées avec des thématiques et un repas sur place, convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous !!

### La restauration scolaire

Le self-service est toujours en place pour les enfants en élémentaires du GS au CE2 depuis la rentrée de septembre. Cela permet aux enfants d'être plus autonomes avec un point froid (entrées, desserts), un point chaud (plat principal) et un endroit adapté pour que les enfants puissent débarrasser eux-mêmes leurs plateaux. Pour les enfants de PS et MS, les agents sont présents pour les accompagner durant le repas. Et pour les plus grands, en raison des travaux du pôle Enfance-Jeunesse, il n'est pas possible qu'ils se restaurent à l'école. Ils mangent dans la salle des associations accompagnés par les agents.



### Les T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires)

Les T.A.P sont mis en place, tous les Mardis, Jeudis et Vendredis, de 15h30 à 16h30, pour tous les enfants.

Les inscriptions se font par période de vacances à vacances à l'aide de fiches mises dans les cahiers de liaisons des enfants.

L'Atelier des Petits Reporters est mis en place grâce à la participation de Mr Daniel Kremer que nous remercions. Les enfants vont réaliser différents articles sur des thématiques qu'ils choisissent ensemble (environnement, sport...) et ils créeront un journal.

### Le local des ados

Un local ado est à disposition les vendredis soir de 17h à 21h00. Ce local est gratuit avec la présence d'un animateur. Ils ont également la possibilité de participer à des soirées comme aller à la patinoire ou encore regarder un spectacle à la Passerelle.

### Divers

Le service enfance jeunesse propose également d'autres animations : l'organisation de l'anniversaire de votre enfant sur le site de la Passerelle, des sorties à la journée ou à la demi-journée les samedis.

Les informations sont données via le portail famille ou directement sur le site de la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge.

### CONTACT :

Communauté de Communes  
Combrailles Sioule et Morge  
Service jeunesse

21-23 rue Victor Mazuel - 63410 MANZAT

Tél : 04.73.86.91.77

e-mail : [alsh-inscriptions@comcom-csm.fr](mailto:alsh-inscriptions@comcom-csm.fr)

## La vie de l'école de Beauregard-Vendon

Depuis la rentrée de septembre, l'école de Beauregard-Vendon accueille 169 enfants répartis en 7 classes. L'équipe éducative de 9 enseignants et 3 ATSEM a été un peu modifiée cette année : Célia Forges complète désormais les classes de Charlotte Bouty (CE1-CE2) et Romain Bouchet (CE2-CM1), Céline Déclairieux celle de Laure Pivette en CM1-CM2 ; du côté des ATSEM, Maiwen Charbonnel remplace Marion Raynaud et Chantal Bay est de retour à l'école.

### Des aménagements dans l'école

Pour améliorer l'accueil des élèves, la Mairie a procédé à différents aménagements dans l'école pendant l'été avec notamment :

- La destruction de l'ancien garage, la construction d'un nouveau mur et la pose d'un container pour stocker les jouets de cour.
- L'installation d'une nouvelle table de ping-pong et l'agrandissement du bac à sable
- La pose d'étagères, l'ajustement de la hauteur des tables et des petites réparations diverses et variées.

### Les activités du 1<sup>er</sup> trimestre

Les PS-MS-GS-CP ont participé à des ateliers cuisine en classe et ils ont réalisé des gâteaux aux pommes délicieux ; ils apprendront bientôt à trier les déchets avec l'intervention du SBA.

LES CE1-CE2-CM1-CM2 ont participé aux Olympiades le 14 octobre. Grâce aux efforts des agents municipaux, des parents d'élèves et des enseignants concernés par la manifestation, les enfants des différentes écoles (Combronde, Teilhède et Gimeaux) ont pu s'affronter et donner le meilleur d'eux-mêmes sur le stade de Beauregard-Vendon.

Pour Noël, les élèves de l'école auront droit à la visite de l'homme à la barbe blanche, lequel devrait apporter dans sa hotte de nombreux livres, offert par la Mairie de Beauregard-Vendon. Un goûter, offert par la coopérative de l'école est également prévu.

### Salle « École des Loisirs »

C'est le nom donné à cette ancienne école, qui après l'existence de sa vocation première d'éducation, a connu une seconde vie en accueillant pendant des années le Club Arc-En-Ciel, remplacé en 2022 par le Tarot.

Un nom pour associer le souvenir de l'apprentissage avec la pratique de loisirs associatifs.





## Centre Communal d'Action Sociale

### Durant cette année 2024, le CCAS a mené de nombreuses actions :

- Une collecte de textiles a été organisée au profit des Mains Ouvertes de Gerzat.
- Les achats groupés ont été reconduits pour le fioul, le ramonage des conduits de cheminée, les palettes de granulés ainsi que le bois de chauffage.
- Un atelier de bilan visuel s'est déroulé sur un après midi.
- Durant l'été, suite à l'alerte canicule, les personnes du CCAS ont contacté les personnes inscrites sur le registre en mairie.
- Le repas dansant des aînés qui a rassemblé plus de 130 personnes a été un véritable succès. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, ainsi que celles résidant en Ehpad, un présent a été offert. Un grand merci aux élèves de l'école de Beauregard, qui ont participé à l'événement en décorant la table avec des menus et des photophores.
- Les animations du CLIC gratuites et réservées aux personnes de plus de 60 ans ont proposé une diversité d'activités, telles qu'une initiation au vélo électrique, la gymnastique, le pilates-stretching, et des ateliers sur le sommeil, sur la réflexologie palmaire et sur les gestes de premiers secours.

### Ce qui vous attend en 2025 :

- Une collecte des textiles, jouets en bon état... se tiendra le samedi 22 mars de 10h à 12h au local municipal à côté du stade
- En avril des tracts pour l'inscription aux achats groupés (fioul, ramonage et bûches de chauffage) seront distribués. A noter que les achats groupés de palettes de granulés ne seront plus proposés.
- Les personnes inscrites sur le registre seront contactées en cas d'alerte canicule.
- Le repas des aînés aura lieu le samedi 13 décembre
- Des nouvelles animations du CLIC seront proposés tout au long de l'année.



## Comité de Jumelage



Comme traditionnellement le week-end de mi juin a été réservé à notre rencontre avec nos jumeaux de Vignoles qui cette année nous accueillait. Partis le vendredi soir, après un casse croûte épique, sous un abri de fortune, nous arrivons sous une pluie battante à Vignoles où nos jumeaux nous attendaient pour partager le dessert.

Samedi matin tous au bus pour une destination longtemps ignorée. Après 1h30 de route nous arrivons à Besançon et l'on découvrira avec plaisir cette ville riche et surprenante. La visite commence par un tour en bateau sur le Doubs, de parcourir la totalité du méandre qui entoure la ville en utilisant le tunnel qui passe sous le fort. Un excellent repas nous est servi à bord pour clore la matinée.

Après une courte promenade en ville, à bord du petit train, l'après midi est entièrement consacré à la visite libre de la citadelle.

Retour en fin de journée à Vignoles.

Le dimanche, chacun passa la journée dans nos familles d'accueil avant le départ pour Beauregard.

La 24<sup>e</sup> brocante s'est tenue le 8 septembre 2024 et a connue une bonne affluence malgré un après midi écourté par la pluie.

Le comité des fêtes a une fois encore régalé le public avec les moules frites toujours autant appréciées.

Le comité de jumelage vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à nous rejoindre pour préparer les festivités et partager des relations amicales, culturelles, conviviales et gastronomiques avec le village de Vignoles en Côte d'Or.

L'assemblée générale du 22 novembre a confirmé l'équipe actuelle dans ses fonctions

### Pour tous renseignements :

Présidente : Chantal Foënard - 04 73 63 31 92

Présidente adjointe : Colette Portier - 06 33 27 52 90

Secrétaire : Michel Gadet - 06 46 89 19 35

Trésorier : Thierry Déragne - 04 73 63 58 36

Trésorier adjoint : Christian Clément - 04 73 63 54 30





## Les Diablotins

L'association se mobilise à plusieurs occasions dans l'année pour organiser manifestations et animations au sein de l'école et plus largement au sein de la commune. Les bénéfices récoltés au cours de ses actions sont entièrement reversés à l'école pour financer une partie des sorties ou séjours des enfants. Elles permettent donc à l'école de disposer d'un peu plus de moyens pour mettre en place des activités scolaires et extra-scolaires intéressantes, diversifiées et potentiellement trop coûteuses pour être assumées par les parents et/ou l'école seuls.

Par ses actions, l'APE s'implique ainsi activement dans la vie de la commune et de l'école.

En 2024, l'APE a organisé les opérations suivantes : tombola, soirée burger, vente de plants de légumes, kermesse de l'école, after school, soirée halloween et vente de chocolats de Noël.

D'ailleurs, un grand merci à tous les parents qui aident à divers postes lors de ces festivités : confections de gâteaux, installation de matériel, tenue de stands, recherche de lots, aides diverses...

### Pour 2025, l'APE renouvelle :

- tombola,
- soirée dansante,
- vente de plants de légumes,
- kermesse de l'école,
- after school,
- halloween,
- vente de chocolat de Noël.

Cette année, nous souhaitons la bienvenue à de nouveaux parents qui intègrent l'APE pour donner un peu de leur temps, beaucoup de leur talent et le tout dans la bonne humeur et dans un esprit de convivialité pour le bien-être de nos enfants.

Pour plus de renseignements, vous pouvez aller voir notre page Facebook APE les Diablotins (celui pour l'école de Beauregard-Vendon).

L'APE les Diablotins

## Comité des Fêtes (CFBV)



Comme chaque année en cette période vient le bilan de l'année écoulée. Pour le CFBV elle a été encore une fois bien remplie.

Nous avons commencé le mois de février avec **l'After**. Cette année nous avons fait appel à un DJ pour l'animation. La fréquentation a été bonne.

**En mars** nous avons mangé les pieds de cochon concoctés par le Moto-club des Chavades de St Myon.

**Avril** a débuté par la traditionnelle randonnée de printemps, 160 marcheurs se sont élancés sur les deux parcours proposés. Après la promenade, un saucisson bourguignon attendait les valeureux marcheurs. Le Week end suivant sous l'égide de la COMCOM un tournoi de Raqball était organisé le samedi matin. Hélas peu de participants mais la compétition eu lieu et le CFBV est sorti vainqueur. Nous avons mis en place une petite buvette avec des crêpes.

**Juillet** et sa fête patronale qui ne démarrait pas sous de bons auspices au niveau météo. Le samedi le concours de pétanque a réuni 34 doublettes. Le soir la retraite aux flambeaux a été suivie du feu d'artifice. Le dimanche a débuté par la messe suivie du vin d'honneur qui a été servi pour la dernière fois à l'ombre du "catalpa", celui-ci devant être abattu pour les travaux du futur pôle enfance jeunesse. A midi, la paëlla préparée par Mr RUIZ a régaler

160 convives. L'après-midi la jeunesse de Beauregard a pu profiter des nombreuses attractions foraines.

**Septembre**, la brocante organisée en commun avec le comité de jumelage s'est déroulée sous un temps maussade. Pour cette festivité, nous organisons les moules frites. Encore une fois 300 parts ont été vendues. Les gens viennent et reviennent pour la fameuse sauce.

**En octobre** nous avons annulé notre soirée. A la place nous avons mangé ensemble et fini les moules.

**Novembre** c'est la bourse aux jouets. Malgré les travaux et la suppression de l'ancienne salle des fêtes la participation été là.

Nous avons investi dans des banderoles, de la vaisselle, et autres matériels, ce qui nous permet de mieux travailler toute l'année.

Un grand merci à tous les bénévoles du CFBV.

### **Paroisse**

Le saint patron de notre commune (saint Gal) a été honoré lors de la fête patronale par une procession qui n'avait pas eu lieu depuis de nombreuses années à l'issue de la célébration de la messe de ce dimanche matin.

# Vie associative Vie associative

Février



Mars



Juillet



Octobre



Tournoi de Raqball en avril

## AFM TÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR

29-30  
NOVEMBRE  
2024

### du Pays de Combronde

Dans le cadre du Téléthon en Pays de Combronde, Beauregard avait une nouvelle fois organisé un repas Tripes le samedi 2 décembre qui a réuni **174 convives** dans la bonne humeur.

Complété par la tombola et la vente de brioches à domicile, la générosité de tous a permis d'apporter la **somme de 5445 €** à Combronde.

Bravo à toutes et tous pour votre efficacité et surtout votre bonne humeur, ce qui nous a permis de passer un agréable moment ensemble tout en donnant un petit coup de pouce à la lutte contre les maladies génétiques ! Merci aux enfants des TAPS d'avoir si bien décoré le drapeau représentant la commune au défilé à Combronde.



## Club Arc en Ciel

Le Club Arc-en-Ciel est une association loi 1901. Il propose à ses adhérents de venir le jeudi après-midi une semaine sur deux, de partager un moment convivial pour des rencontres, jeux de cartes, jeux de sociétés etc... Ces rencontres se déroulent à la maison des associations de Beauregard-Vendon. Le club organise également deux à trois excursions par an, des repas à l'extérieur, un voyage de 3 à 4 jours ainsi que des thés dansants.

Nous serons ravis d'accueillir les nouveaux retraités, nouveaux résidents ainsi que toutes les personnes qui voudront bien rejoindre le club. Vous pouvez adhérer au club Arc-en-ciel moyennant une cotisation annuelle de 20 euros (avant le 15 février 2025).

**Contact : Mme Annie CHABRIER (présidente)**  
**Tél 06.98.82.98.85**



## Mot à mot

La 23<sup>e</sup> fête du livre a réuni dimanche 13 octobre, 40 auteurs dans des domaines différents : terroir, roman, fantastique, jeunesse, vie quotidienne, thriller... Le sport et l'aventure étaient mis à l'honneur avec un auteur volvoicois, le prix Jean Anglade a connu un vif succès, un auteur cantalien nous a fait partager sa passion des chats.

Ces auteurs ont fait la « une » de notre quotidien La Montagne.

Le temps étant de la partie, plus de 300 visiteurs ont eu le plaisir de faire dédicacer leurs ouvrages, et échanger avec les auteurs.

Denis Georges, maire de Beauregard, a souligné la nécessité de maintenir cette manifestation en remerciant les membres de l'association, Sébastien Guillot, président de notre communauté de communes insiste sur la transmission et le partage de la culture sous toutes ses formes et continuera d'œuvrer dans ce sens.

La présidente, Evelyne Boulanger, après avoir remercié les sponsors qui nous aident dans notre démarche, a tenu à féliciter tous les enfants présents, élèves de CM1 et CM2 de Beauregard, qui ont réalisé le journal « le petit reporter » et l'un deux a créé l'affiche de la manifestation.

Une tombola était organisée, la gagnante originaire de Cournon d'Auvergne, se verra remettre un livre « sources et volcans ».

Le verre de l'amitié offert par la mairie a réuni tout le monde à l'extérieur dans la bonne humeur et la convivialité.



L'association « mot à mot » vous présente ses meilleurs vœux pour 2025, et vous convie à la prochaine fête du livre qui se déroulera dimanche 12 octobre 2025.

**Si vous souhaitez vous joindre à nous, nous restons à votre disposition.**

**Nos contacts :**

**Evelyne Boulanger**

**06 04 45 12 27 - evelynejeanne@wanadoo.fr**

**Daniel Kremer 04 73 63 36 21**



## Activités physiques d'entretien



### Historique De L'association

La Gym d'entretien a débuté à Beaugard Vendon courant des années 80, sous l'impulsion de Claude & Bernard Deragne.

L'association UNIVERS GYM, quant à elle, a été déclarée au Journal Officiel du 29 Septembre 1994, avec pour objectif « la pratique de l'Education Physique d'Entretien ». Présidente d'honneur Claude Deragne, première présidente en poste Odile Merle (jusqu'en septembre 1995).

Les années suivantes, ont vu se succéder à la présidence :

- Daniel Miraton (de septembre 1995 à septembre 1999)
- Josette Bonillo (de septembre 1999 à décembre 2007)
- Stéphanie Voyant (de décembre 2007 à novembre 2009)
- Colette Portier (depuis novembre 2009)

### 2024, Univers Gym à 30 Ans !

Le 2 juillet 2024, le traditionnel clap de fin de saison était l'occasion de fêter les 30 ans d'existence de l'association. Nos adhérents ont pu profiter d'une soirée conviviale à laquelle le maire et quelques élus, Claude Deragne créatrice de l'association, les anciennes présidentes toujours résidentes de la commune ou même toujours adhérentes, nous ont honorés de leur présence.

### Nos activités en 2024

Les activités se sont diversifiées au fil des années. La gym d'entretien devenue « Fit Renfo » (Fitness Renforcement Musculaire) est maintenant côtoyée par la zumba, le yoga, la sophrologie, et le pilates nouveauté 2024.

L'intérêt suscité par ces activités a entraîné une évolution notoire de nos effectifs. Pour la saison 2024/2025, nous enregistrons près de 180 adhésions, dont 60 sur le pilates. Pour faire face à ce succès inattendu, nous avons ouvert une seconde séance le mercredi, de 18h30 à 19h30.



Les autres activités ne sont pas en reste : 75 adhérents se répartissent sur les 2 séances de Fit Renfo, 50 sont inscrits à la zumba, 30 au yoga.

Quelques places restent disponibles en sophrologie. Au sein d'un petit groupe de passionnés, on apprend à développer la connaissance de soi en s'initiant à des techniques corporelles, respiratoires et de visualisation. L'objectif étant de trouver un équilibre et une harmonie entre les sensations corporelles, les états émotionnels et le flux de pensées.

Cette activité vous intéresse ?

Contactez Annabelle au 06 42 02 63 82.

### Plus d'infos

**Auprès des membres du bureau :**

Présidente : Colette PORTIER 06 33 27 52 90

Vice présidente : Maryse LEGUAY 06 71 21 84 05

Trésorière : Emilia RIBEIRO 06 68 84 36 49

Secrétaire : Mélanie RENAUX 06 32 04 67 08

**Page Internet, sur le site de Beaugard Vendon :**

[https://www.ville-beaugard-vendon.com/associations-beaugard-vendon-63\\_fr.htm](https://www.ville-beaugard-vendon.com/associations-beaugard-vendon-63_fr.htm)

## Tarot



Les objectifs du Club de Tarot beauregard-Vendon sont de favoriser le jeu de tarot entre les différentes générations en organisant des rencontres, des challenges, des tournois.



**Nos horaires :** Lundi à partir 14H jusqu'à environ 23 H pour accueillir les actifs le soir Vendredi : 20h à minuit et plus pour les nocturnes

Notre effectif est de 29 personnes, nous aimerions recruter des adhérents de la commune afin de créer du lien social.

Nous pourrions accueillir des débutants très jeunes (9/10 ans le Mercredi après-midi apprentissage des

techniques de jeux de façon ludique) également les adultes débutants et confirmés des cours seront donnés à la demande.

Le club est très convivial et animé, soirées à thèmes et plusieurs repas au restaurant dans l'année.

**Contacts : Alain Briquet : 06 49 38 58 28**  
**Sylviane HERVE : 0603394263**

## Association des Jardiniers du Pays d'Auvergne



Les ateliers sur les mauvaises herbes, la conservation des légumes, les hérissons animés par des intervenants passionnés et passionnants ont été l'occasion de fructueux partages.

L'atelier sur la recherche de l'eau fut plus déconcertant et a démontré que les très jeunes avaient aussi ce « don ». Pour les participants, elle a été l'occasion de voir ou revoir la source des romains de ROZANA.

Si vous souhaitez qu'un sujet soit abordé ou adhérer à l'association, prendre contact avec M.GARDELLE au 06 26 17 19 04.

Pour plus d'information n'hésitez pas à consulter le site Internet « [jardinierspaysauvergne.com](http://jardinierspaysauvergne.com) » ou à vous rendre à une réunion.

**Le programme des animations sur BEAUREGARD VENDON pour 2025 est le suivant :**

- mercredi 22 janvier : Les oiseaux du jardin + adhésion  
Intervenant P.BARTHELEMY
- mercredi 16 avril : Le fleurissement choix des plantes  
Intervenant E Gardarin
- mercredi 17 Septembre : La multiplication des plants  
Intervenant E Gardarin
- mercredi 15 Octobre : Les champignons  
Intervenant T.DALBAVIE

## Groupement SCB Foot



La saison 2024/2025 est lancée pour les championnats catégories U13 à U18, les plateaux des U6/U7, U8/U9 et U10/U11 ont débuté au mois d'octobre. Toutes les catégories sont représentées, de U6 (moins de 5 ans) au U18 (moins de 18 ans). Le nombre

de licenciés est de 170, mais certaines licences ne sont pas encore validées. Au niveau des éducateurs, nous sommes toujours preneurs, surtout dans les petites catégories, nous pouvons renseigner les personnes qui seraient intéressées pour donner un coup de main, nous pouvons leur procurer une licence « volontaire » qui est gratuite, mais qui ne donne pas accès au terrain, pour celles et ceux qui veulent vraiment s'investir, la licence dirigeant est offerte.

La manifestation la plus importante étant notre tournoi du 1<sup>er</sup> mai, nous vous invitons à venir y assister sur un des trois sites, qui sont : Beauregard-Vendon (U6/U7 et U8/U9), St Bonnet Près Riom (U10/U11) et Combronde (U12/U13).

Pour information le Groupement SCB FOOT rassemble les clubs de St Bonnet-Près-Riom, Cellule, Beauregard-Vendon et Combronde.

Nous remercions la municipalité pour leur aide et la mise à disposition des infrastructures et du personnel communal.

L'ensemble des dirigeantes et dirigeants se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2025.

**Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter.**

**PRESIDENT M. LAPARRAT : 06 68 48 55 19**



U8 - U9



U12 - U13





## Les Baladins de la Planchette

**L'AG a eu lieu le 20 novembre 2023.**

**Le bureau :**

Aurélié GOUTTEFANGEAS présidente, Isabelle DREVET vice-présidente, Hervé GAUDREAU trésorier, Jean Luc ALIPRANDI secrétaire, Stéphanie POUZADOUX secrétaire adjointe.

**Répétitions :**

- les lundis de 20h à 22h pour les adultes : au premier étage de l'ancienne école
- les mercredis de 17h à 18h pour les enfants : à la salle des fêtes

Le 14<sup>e</sup> Festival de Théâtre à Beauregard vendon s'est déroulé les 16 et 17 mars.

Le samedi soir, nous avons accueilli la troupe « le théâtre du 22 » de Riom qui nous a interprété « Tant mieux ! Tant mieux ! » d'après Eugène Labiche. Un public nombreux était présent.

Le dimanche après-midi, les enfants ont passé un bon moment avec « La Compagnie en La » de Saint Pourçain sur Sioule qui a joué « Le voyage de Pom au pays du petit déjeuner » et se sont régalés avec les crêpes préparées par Aurélié.

Depuis Janvier 2024, les Baladins ont travaillé sur leur nouvelle pièce « La boule de cristal » une comédie en 2 actes d'Yves Billot.



L'atelier théâtre enfants de Beauregard-Vendon créé par la troupe des baladins de la planchette fait découvrir aux jeunes les bienfaits du théâtre : la confiance en soi, la prise de parole en public, l'écoute, l'élocution. Il accueille les enfants à partir de 8 ans et l'année 2024/2025 compte 12 élèves (en constante augmentation depuis son ouverture). Chaque année, les jeunes comédiens jouent une saynète en ouverture de la pièce des adultes. Cette année, ils vont essayer d'empêcher la représentation de la pièce « La boule de cristal ».

Vont-ils y parvenir ? Ceux qui sont venus les applaudir le savent.

Les représentations à Beauregard ont eu lieu les 9 et 10 novembre 2024. C'est devant un public très nombreux que les baladins ont pu jouer leur comédie ainsi que les enfants de l'atelier théâtre encadré par Jean-Luc.

Les baladins cherchent une nouvelle pièce qui sera jouée en 2025/2026. Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter !

Les Baladins vous souhaitent une bonne année 2025.



### Agenda 2025

15 et 16 mars : Festival de Théâtre à Beauregard-Vendon

8 et 9 novembre : Représentations théâtrales par les Baladins et les enfants de l'atelier théâtre

### Contacts

Aurélié Gouttefangeas  
et Jean Luc Aliprandi 06 80 26 93 49

Vous pouvez trouver tous les renseignements sur Facebook et sur notre site internet <http://lesbaladinsdelaplanchette.e-monsite.com/>

## Union Sportive Beaureard-Vendon (USBV)



La saison 2023-2024 a confirmé que notre équipe féminine à 8, coachée par Stéphane Gimbert et Sylvie Cladière, avait toujours autant faim de victoires ! Non contentes d'avoir remporté la saison précédente le premier titre départemental de l'histoire du club à ce niveau, les Abeilles ont récidivé et ont conservé leur titre de *Dirigeants*...ines du Puy-de-Dôme au terme d'une finale haletante et passionnante. Pour y arriver, elles ont su s'accrocher tout au long de la saison faces à des rivaux qui progressent d'année en année, mais qui restent encore impuissantes face au rouleau compresseur beauregardaire.

Cette concurrence semble les booster puisqu'elles ont attaqué cette nouvelle saison 2024-2025 tambour battant en ne concédant jusqu'ici aucune défaite et en imposant un jeu parfaitement huilé.

Engagées également en coupe départementale à 11, en commun avec nos voisines et amies de Charblot, l'aventure se passe pour l'instant à merveille. En effet, les Charbeilles, nom donné aux joueuses de cette équipe

sympathique et inédite, ont pour l'instant remporté haut la main leurs premiers tours de coupe face à des équipes pourtant bien plus familières avec le football à 11.

L'équipe masculine, emmenée par Etienne Cusumano, a encore échoué de peu dans sa quête d'accession en division départementale 3. Elle a dû s'incliner face à des équipes beaucoup mieux armées et a terminé à la 3ème place du classement. Cette équipe a affiché pourtant de belles promesses en ralliant notamment le 3ème tour de coupe de France, une première dans l'histoire du club.

L'intersaison a été marquée par de nombreux changements. Etienne a décidé de passer la main et de quitter le club, tout comme bon nombre de joueurs. C'est donc une année de transition qui s'annonce pour cette équipe, désormais entraînée par Dylan Michel et Mickael De Castro. De nouveaux joueurs prometteurs nous ont rejoint et de réels progrès sont enregistrés depuis le début de la saison. Cette équipe sera à coup sûr un des trouble-fête de la saison et pourrait bien être une des bonnes surprises de la division.

L'équipe dirigeante, quant à elle, reste toujours volontaire et soudée, avec l'envie de faire vivre du mieux possible cette belle et jeune association de bientôt 70 ans ! Nous sommes toujours à la recherche de gens passionnés et disponibles pour nous renforcer. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour encourager nos jaunes et noirs ou pour participer à nos moments de convivialité !

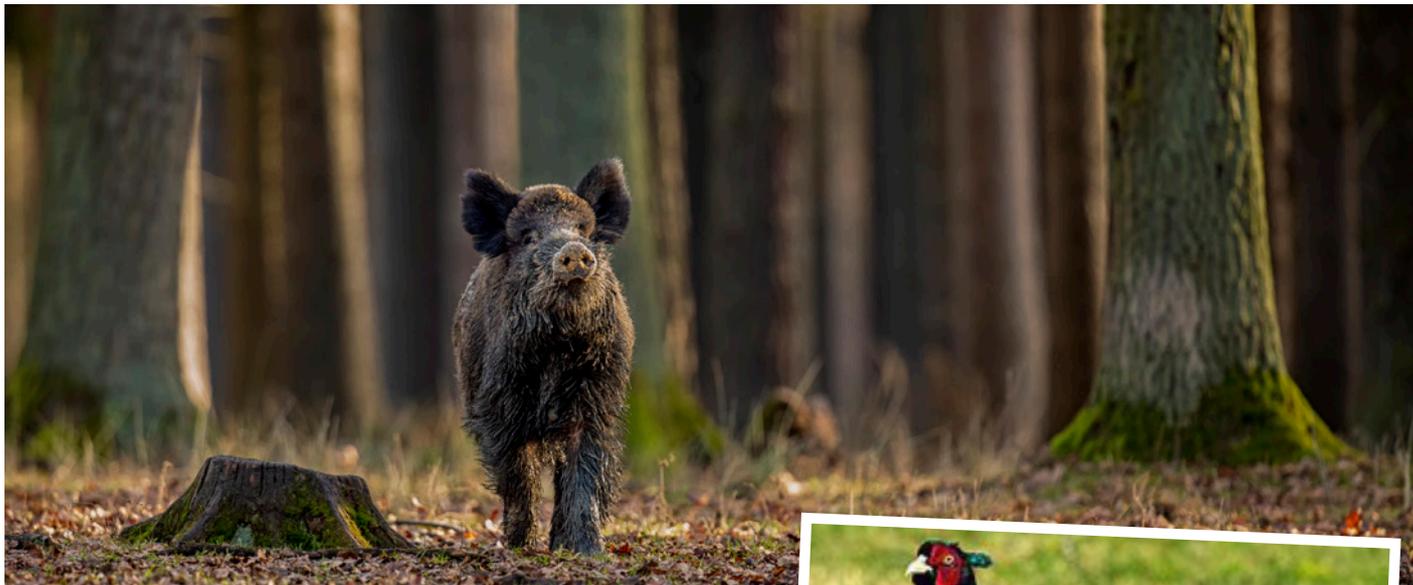
A toutes et à tous, joueuses, joueurs, dirigeants, supporters et amis du club, nous vous souhaitons une très belle année 2025 et nous vous donnons rendez-vous au stade.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.  
Sportivement.

Le bureau de l'Union Sportive Beauregard-Vendon.



## Société communale de chasse



### Une idée, un projet, une réalisation

Placée sous l'égide de la Fédération des chasseurs du Puy de Dôme, relayée par le président Cyril ONZON de la société de chasse, avec la participation de Clément Méritet, chargé de projet auprès du Conservatoire des Espaces Naturels en Auvergne, la société de Beauregard-Vendon a décidé de participer au projet d'implantation des faisans de souche naturelle en Limagne.

### Le concept

Il s'agit d'implanter sur un espace de 13.000 ha d'un seul tenant, une souche de faisans sauvages issue des volières de l'OFB, sur les territoires de sociétés de la Limagne, et d'en assurer le suivi pendant trois ans reconductibles.

### Le but.

Il s'agit de substituer aux lâchages de gibier d'élevage, un gibier sauvage issu des volières de l'Office Français de la Biodiversité. Cette année, 72 oiseaux ont été lâchés fin août. Chaque année ce quota sera reconduit.

### Les avantages

La mise en place de ces oiseaux a pour but l'adaptation d'une espèce sauvage, plus dynamique, avec un taux de reproduction important, et comportant un intérêt cynégétique notoire dans un environnement favorable.

### Les contraintes

L'implantation demande une modification de l'approche intellectuelle des chasseurs quant aux modalités de prélèvement d'oiseaux élevés jusqu'alors comme gibier de tir, et donc la recherche d'une éthique particulière.

A ce propos, les membres des sociétés s'engagent à ne pas tirer les oiseaux lâchés pendant plusieurs années. Le premier contrat est de trois ans. A l'issue de ce délai, des comptages seront effectués suivant des modes particuliers qui détermineront le nombre des prélèvements susceptibles d'être effectués.



Pour assurer la survie des oiseaux, la société devra mettre en place des agrainoirs et des points d'eau sur l'ensemble de son territoire et en assurer la maintenance.

De même un effort particulier devra être mené pour lutter contre la prédation (renards, martres fouines, buses et busards). Il est également demandé aux résidents non chasseurs d'éviter de laisser divaguer chiens et chats.

Des obligations ont également été demandées aux agriculteurs quant à la gestion des habitats. Restrictions des périodes de fauchage, modifications de l'implantation des cultures, préservations d'espaces de sécurité, notamment de zones refuges.

Conscients des difficultés et de la masse des contraintes pour un résultat à long terme, les chasseurs, malgré quelques indécis, sont disposés à suivre le président dans sa démarche, et de faire de la chasse, une activité relevant du bon sens, de l'amélioration de la diversité et de la coexistence de l'ensemble des acteurs, chasseurs, agriculteurs, et randonneurs dans un espace qui appartient à tout le monde mais qu'il est essentiel de préserver.

## Chorale Terpsichore



Nous avons terminé l'année 2023 par 2 concerts. Le premier à Ennezat avec la chorale « A plaine voix de Riom ». Le second comme l'année précédente avec les enfants de l'école de Beauregard pour Noël dans l'église de Beauregard-Vendon.

Les enfants de l'école ont interprété des chants choisis par eux, appris et travaillés avec leurs enseignants. Notre chorale est composée d'une quarantaine de choristes répartis en 4 pupitres sopranes, ténors, altis, basses.

Nous souhaitons renforcer nos pupitres ténors et basses, les messieurs semblant plus timides vis-à-vis du chant. Notre groupe est fort sympathique et offre aux nouveaux arrivants des séances pour se familiariser avec notre répertoire.

Ne pas connaître le solfège n'est pas un obstacle, l'ambiance est détendue, ne soyez pas timides. Nous avons un stage sur une journée en février pour travailler le chant (voix, respiration), notion de solfège.

Nous avons donné plusieurs concerts en 2024 :

- Le 17 mars à Lavoûte-chilhac
- Le 1<sup>er</sup> juin à Beauregard-Vendon
- Le 21 juin à St Agoulin dans le cadre de la fête de la musique

Comme chaque fin d'année, fin juin nous organisons une sortie en covoiturage pour les choristes et leurs conjoints. Cette année Brioude et Lavaudieu étaient les destinations.

Pour l'année à venir, 4 concerts sont programmés :

- 1<sup>er</sup> décembre Saint Hilaire la Croix
- 22 décembre concert de Noël au Viaduc de Cellule
- 22 mars à Champs
- 17 mai Beauregard-Vendon

Notre répertoire est très varié, musique classique, variété, chants populaires d'ici et d'ailleurs.

Nous répétons tous les jeudis de 20h30 à 22h30 salle des associations.

Pour mieux nous connaître consulter notre site : <https://chorale-terpsichore63.jimdofree.com> ou taper terpsichore63 sous Google ou appeler le 06 83 38 22 83.

### BUREAU

Présidente : C. Mignard-Augier  
Secrétaire : M. Dufraisse  
Trésorier : M. B. Monier  
Trésorier adjoint : J.P. Delhomme  
Interlocuteur Mairie : A. Rivot

## Naissances 2024

Théo CLAUD RAMIRO	né le 25 janvier 2024
Abel SOARES	né le 26 janvier 2024
Inaya ROCHON LAFFITTE	née le 23 mars 2024
Ambre RAUNEY	née le 27 juillet 2024
Andréa PEDROSA	né le 17 août 2024
Célestine ROUGANNE	née le 1er septembre 2024
Mia MOREIRA	née le 5 septembre 2024
Charly THEVENIOT	né le 12 novembre 2024
Awen HERAUD	née le 1er décembre 2024

## Mariages 2024

ALLIGIER Emmanuel et LAMBARAA Chaïmae	27 avril 2024
DELMAS Géraud et CHOBERT Camille -	27 avril 2024
SORIANO Eric et BONNEFONT Séverine	18 mai 2024
PICHOT Rémy et VIEIRA Nelly	1 <sup>er</sup> Juin 2024
BESSEYRIAS Aurélien et MORDEFROID Mélanie	22 Juin 2024
DENIS Dominique et GARNAUD Catherine	10 août 2024

## Décès 2024

BRIQUET Danielle 19 novembre 2024



# Vie pratique



VOUS ÊTES DÉJÀ **1012** À SUIVRE LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE SUR



**Merci pour l'intérêt que vous portez l'outil de communication de la Mairie !**

Pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait, n'hésitez pas à installer l'application sur votre téléphone ou tablette pour recevoir en temps réel les infos et alertes.

**Parlez-en autour de vous, l'outil est Gratuit, Anonyme et sans Publicité. Bonne utilisation !**

Scannez-moi



PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

## Recensement et Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale aux jeunes Français ayant effectué le service national ou militaire.

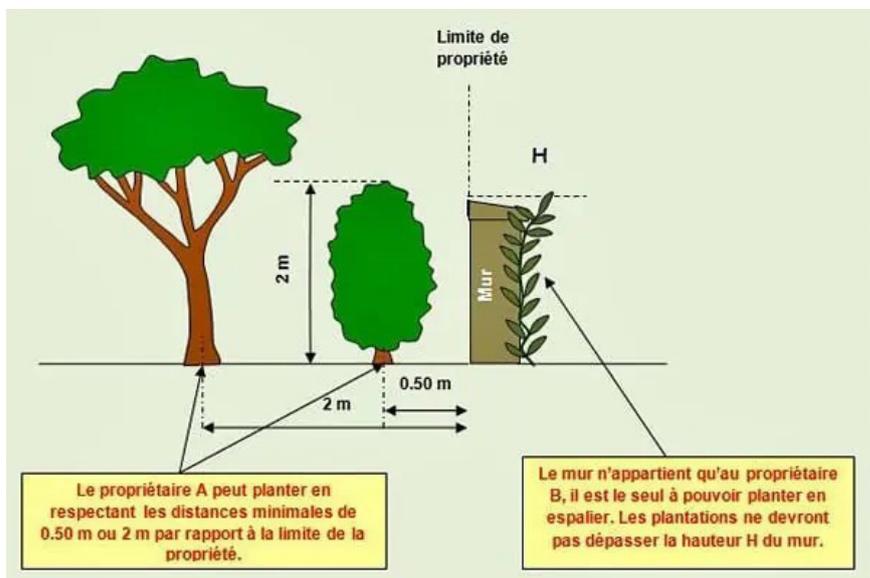


**la montagne**

Pour vos articles locaux,  
annonces diverses,  
avis d'obsèques, remerciements

...  
Vous pouvez contacter le  
correspondant local

**Rémi BEGERT**  
[rbegert8@hotmail.com](mailto:rbegert8@hotmail.com)



**MAIRIE**

Tél. : 04 73 63 30 09

Email : [mairie@ville-beauregard-vendon.com](mailto:mairie@ville-beauregard-vendon.com)

Jours et heures d'ouverture de la mairie :

**Accueil du public :**

lundi 16h00 à 19h00 ; mercredi 10h00 à 12h00 ;  
jeudi 16h00 à 19h00

**Permanence urbanisme :** les lundis et jeudis.

**Accueil téléphonique :** du lundi au vendredi

**Permanence du Maire et des Adjointes :**

Lundi et jeudi 18 h - 19 h

**Site Internet de la commune :**

[www.ville-beauregard-vendon.com](http://www.ville-beauregard-vendon.com)

Ce bulletin a été conçu et édité par la mairie de Beauregard-Vendon

La commission communication : Jean-Michel Galtier, Laetitia Gay, Bernard Cathalan, Florence Maniez,

David Onzon, Fabien Dumont, Isabelle Onzon, Mélanie Doly

Directeur de publication : Denis Georges, Maire

Mise en page : MR graphique - Graphiste freelance

Impression : L'Imprimeur - 63200 Mozac - Imprim' vert - Reproduction et vente interdites - Diffusé gratuitement

# Quelles autorisations, pour quels travaux ?

## TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

**DP** : Déclaration Préalable

**PC** : Permis de Construire

## TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

## GARAGE

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



## PISCINE

• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**

• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

## MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

arrêté d'alignement

PORTAIL **DP**

## CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

## VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité

• < 40 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 40 m<sup>2</sup> : **PC**

## DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.

• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

**Attention** : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

